Solen Berhuet, Sandra Hoibian

NOTE DE SYNTHESE N° 29

Vers une plus grande réprobation des violences à caractère sexiste

La forte médiatisation de l'affaire Harvey Weinstein à l'automne 2017 a porté sur le devant de la scène publique la question des agressions sexuelles subies par les femmes dans le monde du cinéma. Très rapidement, cet évènement a donné lieu à la prise de parole de milliers de femmes sur les réseaux sociaux via les hashtag « Metoo » et « balancetonporc ». Quelques mois après, les atteintes faites aux femmes continuent de faire l'objet de nombreux débats, débordant le seul cadre des violences à caractère sexuel.

En janvier 2018, le Crédoc a réalisé une enquête à la demande de la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) sur les discriminations, les insultes et les blagues à caractère sexiste. Les résultats de cette enquête montrent que les femmes mentionnent plus que les hommes avoir été victimes de discriminations et d'insultes en raison de leur sexe. En dépit de constat, l'actualité récente semble avoir sensibilisé l'opinion publique aux injustices et violences faites aux femmes. Ainsi, plus de huit français sur dix se disent sensibles à la question. Le mouvement de réprobation sociale est également plus marqué chez les hommes. 80% d'entre eux s'accordent à dire que les femmes subissent des injustices et violences en raison de leur sexe, contre 72% d'entre eux deux ans auparavant.

> 12% des Français estiment avoir été victimes d'insultes et / ou de discrimination du fait de leur sexe

Si l'actualité récente a mis l'accent sur les agressions sexuelles, les débats ont rapidement porté sur d'autres formes de violence (verbales ou physiques notamment). L'enquête menée par le Crédoc porte sur les discriminations, les insultes et les blagues à caractère sexiste. Contrairement aux insultes ou aux blagues, les discriminations constituent des faits punis par la loi (cf encadré). Il n'en demeure pas moins qu'elles représentent une forme de violence. La mesure des discriminations est évidemment complexe car ses contours ne sont pas nécessairement clairement identifiés par tous. Les personnes ne savent pas toujours qu'elles ont fait l'objet d'attitudes discriminatoires ou peuvent être réticentes à l'admettre dans certaines circonstances. D'autres au contraire, peuvent considérer à tort, en être victimes.

Au cours de l'année 2017, 12% des Français estiment avoir été victimes de discrimination et / ou d'insultes à caractère sexiste. Parmi eux, 9% des Français considèrent avoir subi une de ces deux formes de violence et 3% les deux cumulées. **Reste que les femmes relatent trois fois plus que les hommes à être concernées par ces faits.** Ainsi, 18% d'entre elles racontent qu'elles ont été insultées ou victimes de discrimination en raison de leur sexe, tandis que cette situation concerne 6% des hommes.

Des violences à caractère sexiste plus importantes chez les femmes

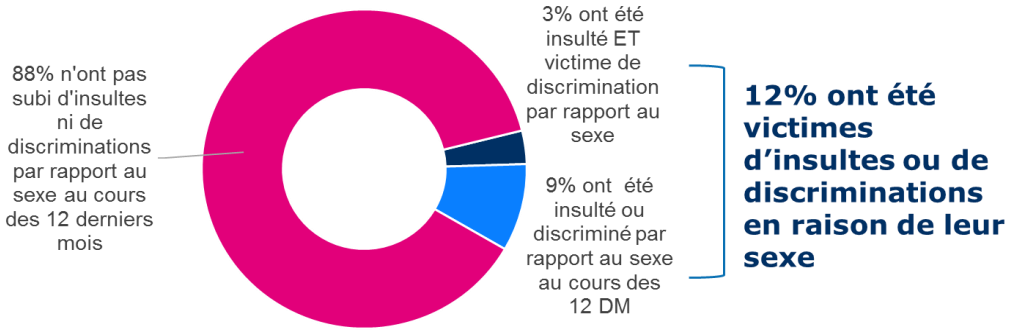

Source : CRÉDOC, enquêtes « Conditions de vie et aspirations », janvier 2018

> Le sexe est le premier motif de discrimination subi par les femmes

22% des Français déclarent avoir été victimes d'au moins une forme de discrimination sur la base de six motifs proposés (âge, sexe, handicap, religion, origine ethnique, orientation sexuelle). Ce résultat converge avec celui observé en Europe en 2015 où un Européen sur cinq avait subi un ou plusieurs motifs de discrimination[1]. Si l'âge est la principale cause de discrimination dont souffrent les Français (11%), l'analyse par sexe apporte un éclairage différent. **Ainsi, 13% des Françaises relatent avoir été discriminées en raison de leur sexe, contre 3% des hommes** (soit un écart de 10 points). L'âge est le deuxième motif de discrimination cité par les femmes, soit 12% d'entre elles (+ 2 points par rapport aux hommes). Les autres motifs de discrimination concernent dans des proportions identiques les hommes et les femmes.

Les motifs de discrimination subis par les hommes et les femmes
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été victime d'une des discriminations suivantes ?

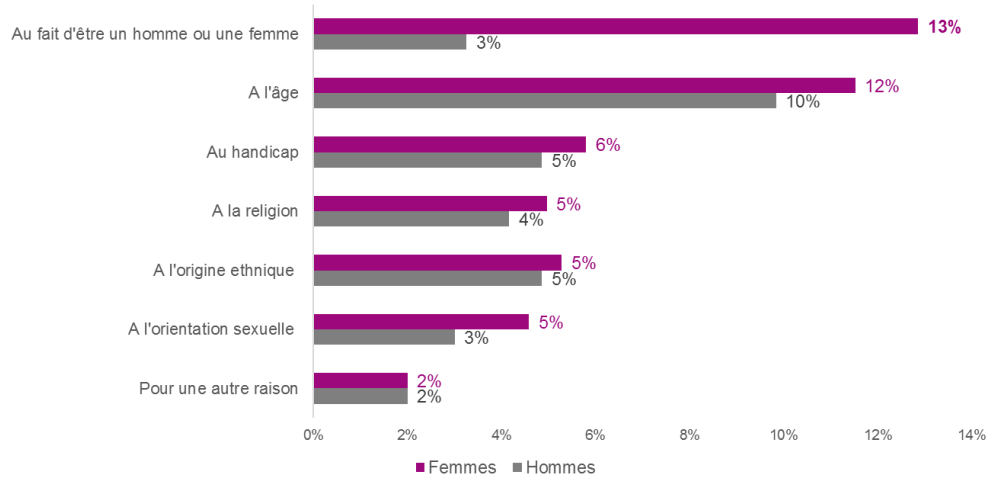

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations », janvier 2018

> Les femmes sont plus victimes de discrimination que les hommes

Parmi les Français qui disent avoir été victimes de discrimination au cours des 12 derniers mois, 12% ont subi un seul motif de discrimination tandis que 10% ont dû faire face à cet évènement dans plusieurs cas de figure. L'analyse par sexe montre à nouveau des écarts entre les hommes et les femmes. Les femmes relatent ainsi plus que les hommes être victimes de discrimination. **Un quart d'entre elles ont subi au moins une forme de discrimination au cours des 12 derniers mois, contre 18% des hommes (+7 points).** Parmi la population ayant subi plusieurs faits discriminatoires, 12% sont des femmes contre 8% d'hommes (+4 points).

Les hommes et les femmes face aux discriminations multiples

[1] Commission Européenne, 2015, « Discriminations dans l'Union Européenne en 2015 », *Eurobaromètre Spécial* n°437, p.68

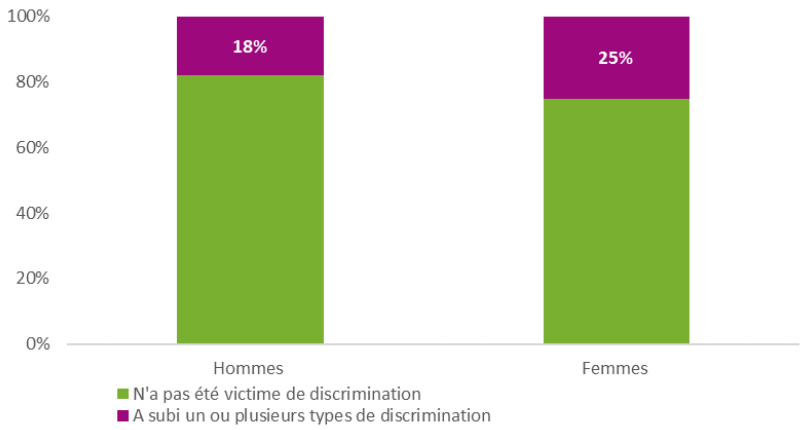

Source : CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations », janvier 2018

Que recouvre la notion de discrimination ?

La définition juridique de la discrimination a évolué, puisque désormais la notion désigne ***des effets*** *et non plus des intentions : il s'agit de constater une inégalité de traitement pour des motifs interdits et il* ***n'est plus obligatoire de prouver qu'il y avait une intention délibérée****. La discrimination est* ***illégale et sanctionnée*** *dans toutes les situations prévues par la loi. 23 critères discriminatoires sont répertoriés : origine, sexe, situation de famille, grossesse, apparence physique, particulière vulnérabilité résultant d'une situation économique, apparente ou connue de son auteur, patronyme, lieu de résidence, état de santé, perte d'autonomie, handicap, caractéristiques génétiques, mœurs, orientation sexuelle, identité de genre, âge, opinion politique, activité syndicale, capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français, appartenance ou non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une Nation, une prétendue race ou une religion déterminée. (Source : article 225-1 du code pénal - modifié par la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité citoyenne).*

> Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à avoir été insultées en raison de leur sexe

22 % des Français indiquent avoir été insultés au cours de l'année passée. Hommes et femmes considèrent qu'ils ont été insultés dans des proportions identiques (22 % des hommes et 22 % des femmes). Mais l'analyse par sexe montre des différences. **Ainsi, 11 % des femmes relatent avoir été injuriées au motif de leur sexe, contre 3 % des hommes.**

Les femmes subissent plus souvent que les hommes des injures en raison de leur sexe
Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été insulté ? Selon vous, était-ce lié au fait d'être un homme ou une femme ?

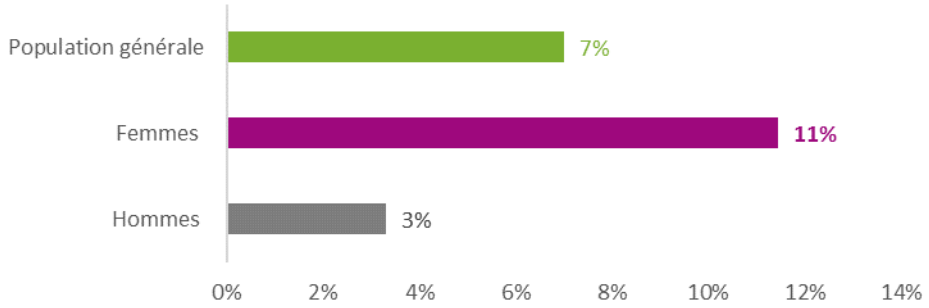

Source : CRÉDOC, *enquête « Conditions de vie et Aspirations », janvier 2018*

> Les femmes sont plus insultées que les hommes dans le cercle privé

40 % des Français déclarent avoir été insultés dans la rue ou les transports en commun (en rapport ou non avec leur sexe). **Mais les femmes rapportent plus que les hommes avoir subi des injures dans les espaces publics : 42 % des femmes contre 38 % des hommes.** Dans son enquête sur les insultes dans les espaces publics, l'Ined montre que 20% des femmes doivent faire face au phénomène de « drague importune » (être sifflé, interpellé ou abordé sous prétexte de drague). L'insulte est le 2ème fait le plus fréquent qu'elles doivent affronter, un fait qui concerne 8% d'entre elles (une proportion identique à celle constatée chez les hommes)[2]. Après l'espace public, les femmes sont plus insultées dans le cercle privé (20%) contre 13 % des hommes. Les hommes quant à eux, sont plus injuriés dans le cadre du travail, soit 19 % d'entre eux, contre 14 % des femmes.

Les hommes et les femmes ne sont pas insultés dans les mêmes proportions dans les mêmes endroits

Au cours des 12 derniers mois, avez-vous été insulté ? Dans quel cadre s'est-il produit ?

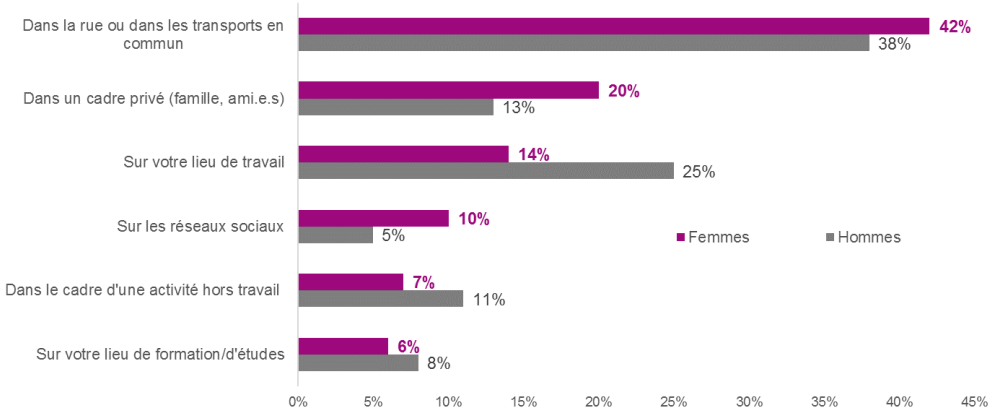

Source : CRÉDOC, *enquête « Conditions de vie et Aspirations », janvier 2018*
Champ : 651 personnes ayant déclaré avoir été insultées au cours des 12 derniers mois

> Un cumul de violences sexistes observé chez les femmes, mais aussi chez les jeunes, les cadres et dans les grandes villes

Outre les femmes, les résultats de l'enquête montrent qu'à **« profils équivalents », les violences à caractère sexiste touchent davantage les moins de 25 ans, les cadres et les habitants des grandes agglomérations (100 000 habitants et plus).** Cette approche « toutes choses égales par ailleurs » permet d'isoler de l'analyse, d'autres facteurs d'explication, comme les effets de structure de la population (les jeunes résident plus souvent dans les grandes villes et les femmes représentent 52% de la population).

D'autres facteurs d'explication peuvent également être avancés pour comprendre ces chiffres. Concernant les insultes dans les espaces publics, les résultats par taille d'agglomération montrent que 56% des habitants de l'agglomération parisienne ont été insultés au cours de l'année (17% dans les communes rurales). **Des effets mécaniques liés à l'espace urbain** entrent ici en jeu (population plus dense qui multiplie les risques d'insultes et des occasions d'interactions amplifiées, notamment dans les transports en commun). D'autres travaux montrent que les jeunes générations sont plus sensibles que les aînés aux discriminations[3].

> Une prise de conscience grandissante…

Deux mois après l'affaire Weinstein, une très grande majorité de Français (83%) pensent que les femmes subissent des injustices et des humiliations parce qu'elles sont des femmes. Les hommes et les femmes

[2] Amandine Lebugle, « Les violences dans les espaces publics touchent surtout les jeunes femmes des grandes villes », Population & Sociétés, n°550, décembre 2017

[3] Sandra Hoibian, « Les Français en quête de lien social », Baromètre de la Cohésion Sociale 2013, Collection des rapports, n°292

s'accordent, dans des proportions identiques sur cette idée. Lorsque cette même question a été posée en 2016, 72% des hommes estimaient que les femmes connaissaient « très souvent » ou « parfois » des injustices ou des humiliations, contre 80% en janvier 2018. La sensibilité des hommes sur le sujet a donc progressé de 8 points en seulement deux années.

Les hommes et les femmes sont tout aussi sensibles à la question des injustices ou des humiliations faites aux femmes

Pensez-vous que les femmes subissent des injustices ou des humiliations spécialement parce qu'elles sont des femmes ?

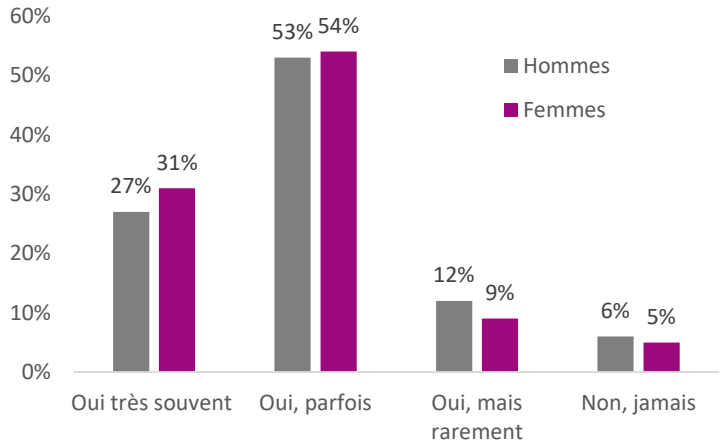

Source : CRÉDOC*, enquête « Conditions de vie et Aspirations », janvier 2018*

Une sensibilité commune entre les hommes et les femmes qui s'observe également à l'énonciation d'une blague jugée sexiste. 38% des hommes et 37% des femmes ont entendu une blague jugée sexiste au cours des 12 derniers mois. Mais ces blagues suscitent des réactions différenciées entre les deux sexes. Alors que le comportement des hommes est partagé entre le rire et la réprobation, les femmes quant à elles sont plus nombreuses à faire comme si elles n'avaient rien entendu.

Pour en savoir plus :

Solen Berhuet, Sandra Hoibian, Quelques éléments sur les discriminations liées au sexe et le sexisme ordinaire, 27 février 2018
Margaux Collet, Marion Oderda, 2019, Etat des lieux du sexisme en France, Rapport du HCE n°2018-12-21

Méthodologie

Ce document présente les résultats de questions insérées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) dans l'enquête permanente du CRÉDOC sur les « Conditions de vie et Aspirations » de la

population, laquelle a été réalisée en ligne au début de l'année 2018 (décembre 2017-janvier 2018), auprès d'un échantillon représentatif de 3 016 personnes, âgées de 15 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas (région, taille d'agglomération, âge-sexe, PCS). Un redressement final est effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale.